

Soutien de l'OTAN à l'Ukraine

À la suite du sommet du pays de Galles, en septembre 2014, les pays de l'Alliance ont mis en place cinq fonds d'affectation spéciale pour aider l'Ukraine à mieux assurer sa sécurité. En réponse à une demande de Kiev, l'OTAN a décidé, en juin 2015, la création d'un sixième fonds d'affectation spéciale, consacré à la lutte contre les engins explosifs improvisés et à la neutralisation des explosifs et des munitions.

Fonds d'affectation spéciale consacré au commandement, au contrôle, à la communication et à l'informatique (C4)

Pays pilotes : Canada, Allemagne et Royaume-Uni.

Autres contributeurs : Danemark, Islande, Lettonie, Lituanie, Pologne, Turquie et États-Unis. L'Agence OTAN d'information et de communication (NCIA) est l'agent d'exécution de ce fonds d'affectation spéciale.

Objet : Aider l'Ukraine à moderniser ses structures et capacités C4 et améliorer ainsi son aptitude à assurer sa sécurité. Le fonds d'affectation spéciale permettra de rendre les structures C4 de l'Ukraine davantage interopérables avec celles des Alliés et de faciliter de la sorte la contribution de ce pays aux opérations et exercices dirigés par l'OTAN.

Aide : Il s'agit d'évaluer les besoins et d'introduire et de mettre en œuvre une architecture C4 moderne, ainsi que de fournir des équipements C4 et de dispenser les formations à l'utilisation de ceux-ci.

Exécution : Les pays pilotes ont décidé de lancer deux projets, l'un visant à doter l'Ukraine d'équipements de communication tactique sécurisés et l'autre, à mettre en place un programme de sûreté de l'espace aérien régional, l'objectif étant d'améliorer la coordination civilo-militaire et la coopération transfrontalière avec l'OTAN pour améliorer la gestion des incidents de sûreté aérienne. Les deux projets sont en cours d'exécution. Les autres projets proposés sont actuellement à l'examen, pour exécution en 2016.

Durée : Durée initiale de deux ans.

Fonds d'affectation spéciale consacré à la logistique et à la normalisation

Pays pilotes : République tchèque, Pays-Bas et Pologne.

Autres contributeurs : Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Turquie et États-Unis.

L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) assure l'exécution des projets et la gestion du fonds.

Objet : Apporter un soutien à la réforme en cours des systèmes de logistique et de normalisation des forces armées ukrainiennes et d'autres formations militaires du pays, dont la Garde nationale et le Service d'État des gardesfrontières.

Exécution : Trois initiatives capacitaires seront menées à bien dans le cadre du projet ; elles viseront respectivement à la modernisation :

- des outils de codification du pays,
- de ses outils de gestion de la chaîne d'approvisionnement,
- de ses outils de gestion de la normalisation.

Fonds d'affectation spéciale consacré à la cyberdéfense

Pays pilote : Roumanie.

Autres contributeurs : Albanie, Estonie, Hongrie, Italie, Portugal, Turquie et États-Unis.

Objet : Aider l'Ukraine à développer les capacités techniques nécessaires pour contrer les cybermenaces, et notamment à mettre en place un centre de gestion des incidents et de surveillance, ainsi que des laboratoires, qui enquêteront sur les incidents. L'Ukraine bénéficiera en outre de formations à l'utilisation de ces technologies et de ce matériel, de même que de conseils pratiques sur l'élaboration d'une politique en matière de cybersécurité.

Exécution : Les activités de formation et de conseil ont débuté. L'Estonie dispense des formations à la cybersécurité depuis le mois de mai. En juin 2016, l'agent d'exécution a entamé le processus d'acquisition.

Durée : Jusqu'à 24 mois.

Fonds d'affectation spéciale consacré à la gestion de la transition de carrière des militaires

Pays pilote : Norvège.

Autres contributeurs : Albanie, Croatie, Grèce, Luxembourg, Portugal et Turquie.

La Division Affaires politiques et politique de sécurité (PASP) de l'OTAN assure l'exécution du projet et la gestion du fonds.

Objet : Aider le ministère de la Défense ukrainien à élaborer un programme durable et efficace de réinsertion des militaires qui retournent à la vie civile, et, à cet effet, lui dispenser des conseils pour l'aider à élaborer une politique en la matière et à appliquer les bonnes pratiques des pays de l'OTAN.

Exécution : Tous les fonds nécessaires ont été réunis et le projet est en cours. Un groupe d'experts travaille à l'élaboration du concept pour le régime ukrainien de transition de carrière des militaires.

Durée : Trois ans (juin 2015-mai 2018).

Fonds d'affectation spéciale consacré à la réadaptation médicale

Pays pilote : Bulgarie.

Autres contributeurs : Estonie, Finlande, Japon, Hongrie, Lituanie, PaysBas, Slovaquie, Suède, Turquie et États-Unis.

L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) est l'agent d'exécution.

Objet :

- Améliorer le niveau et la pérennité des services de santé ukrainiens chargés de la prise en charge et de la réadaptation des militaires et des civils du secteur de la défense et de la sécurité ayant été blessés ;
- Faciliter l'accès des patients aux services de réadaptation médicale et psychologique et aux dispositifs auxiliaires, aux services de réadaptation professionnelle, et aux services de réadaptation sportive ;
- Fournir des équipements et dispenser des formations pour une meilleure qualité de service dans les institutions de réadaptation médicale, en particulier les centres de prothèses.

Exécution : Les activités financées sur le fonds d'affectation spéciale ont débuté en mars 2016 et s'inscrivent dans le prolongement d'un projet OTAN qui a été mené au cours de la période 2014-2016.

Durée : 24 mois.

Autres programmes et activités de l'OTAN en faveur de l'Ukraine

Depuis l'éclatement de la crise russo-ukrainienne, d'autres programmes de coopération entre l'OTAN et l'Ukraine ont été renforcés. Comme l'ont décidé les ministres des Affaires étrangères à leur réunion d'avril 2014, le but est de favoriser la réforme de la défense grâce à des programmes de développement des compétences et des capacités, ainsi que d'accroître le contrôle civil des forces armées et des secteurs de sécurité se rapportant à la défense.

Le processus de planification et d'examen (PARP)

En juin 2015, l'OTAN a pris acte avec satisfaction de l'intention de l'Ukraine de réintégrer le PARP. Le 25 avril 2016, les Alliés et l'Ukraine ont adopté une nouvelle série d'objectifs du Partenariat. Il s'agit essentiellement de fournir un soutien pratique et des conseils à l'Ukraine pour l'aider à mener à bien les réformes stratégiques de son secteur de la défense et de la sécurité et à aligner ce dernier sur les normes et principes de l'OTAN.

Programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité

Depuis 2014, l'Ukraine est le premier bénéficiaire du programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité (programme SPS). Au total, 49 nouvelles activités ont été entamées avec l'Ukraine : 40 projets pluriannuels, sept ateliers de recherche avancée et deux cours de haut niveau. Les activités menées en Ukraine dans le cadre du programme SPS visent à répondre à un large éventail d'enjeux de sécurité ; elles concernent la lutte contre le terrorisme, la défense contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), la cyberdéfense, la sécurité énergétique, ou encore les technologies de pointe en rapport avec la sécurité.

L'OTAN a consacré à la coopération SPS avec l'Ukraine 2,2 millions d'euros en 2014, et 3,4 millions d'euros en 2015, sur un total prévu de 15 millions d'euros pour la période 2014-2019.

Parmi les projets phares lancés à l'initiative de l'OTAN figurent le développement de la capacité dans le domaine de la télémédecine et l'assainissement d'un site militaire pollué aux hydrocarbures, à Kiev. Le programme SPS permet par ailleurs de contribuer aux activités de déminage à but humanitaire en Ukraine au travers de la fourniture de formations et d'équipement. Pour que l'effort de déminage s'inscrive dans la durée, le programme SPS soutient des travaux de recherche scientifique dans ce domaine au travers de projets comme celui du système 3D de détection des mines et engins explosifs improvisés.

Les dernières activités en date soutenues par le programme SPS ont trait au programme « femmes, paix et sécurité » et à la sécurité

des frontières. Plusieurs ateliers se sont tenus en Ukraine sur ces problématiques ; leurs conclusions aideront le pays à faire face aux conséquences de la crise en cours. Par ailleurs, en 2015, une formation à la cyberdéfense a été dispensée, dans le cadre du programme SPS, à des administrateurs de réseaux ukrainiens, qui ont ainsi acquis les connaissances techniques et l'expertise voulues pour rendre les réseaux ukrainiens plus résilients.

Programme de renforcement de la formation « défense » (DEEP)

Il s'agit du DEEP le plus vaste qui ait jamais été entamé par l'OTAN avec un pays partenaire. Au travers de ce programme, des experts des pays de l'OTAN aident les professeurs d'instituts de formation à la défense ukrainiens à élaborer des programmes d'études et à adopter des méthodes d'enseignement modernes. Le DEEP permet également d'aider à la professionnalisation du corps des sous-officiers. En 2015, le programme a mobilisé une soixantaine d'experts de pays de l'Alliance – deux fois plus qu'en 2014 –, qui ont formé plus de 360 professeurs ukrainiens. Onze établissements de formation ukrainiens (situés à Kiev, à Lviv, à Desna, à Iavoriv, à Kharkiv, à Odessa et à Jytomyr) bénéficient du DEEP, sous la forme de conseils sur le développement et la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité.

Programme OTAN pour le développement de l'intégrité

Au travers de ce programme, l'OTAN et les Alliés aident les institutions de défense et de sécurité ukrainiennes à améliorer leur intégrité et leur transparence, à mieux respecter leur obligation de rendre compte et à réduire le risque de corruption.

En 2014, le nombre de fonctionnaires et d'officiers ukrainiens ayant participé à des formations ou à des stages dans le cadre de ce programme a triplé. Durant la période 2015-2017, le but sera de sensibiliser les participants au fait que la corruption constitue une menace pour la sécurité et d'améliorer leurs compétences en gestion des ressources financières et des ressources humaines.

Diplomatie publique et communication stratégique

L'OTAN offre des conseils et un financement à l'Ukraine pour l'aider à améliorer ses activités de diplomatie publique, ses relations avec les médias et sa communication stratégique et lui permettre ainsi de mieux contrer la propagande. Depuis 2014, l'OTAN aide le site d'information *Ukraine Crisis Media Centre* et le journal *Kyiv Post* à rendre compte de manière factuelle de ce qui se passe en Crimée et dans l'est de l'Ukraine. L'OTAN organise aussi des formations sur la communication à l'intention de fonctionnaires et de militants de la société civile.

La Lituanie a mis un conseiller en communication stratégique à la disposition du Centre d'information et de documentation de l'OTAN, établi à Kiev. En septembre 2015, une étape importante a été franchie avec la signature, par le secrétaire du Conseil de sécurité nationale et de défense d'Ukraine et le secrétaire général de l'OTAN, de la feuille de route pour un partenariat OTAN-Ukraine dans le domaine de la communication stratégique. Un plan d'action OTAN-Ukraine sur la communication stratégique est en cours d'exécution.

Programme de perfectionnement professionnel (PDP) de l'OTAN

Lancé en 2005, ce programme a pour objet de former les principaux responsables civils des secteurs de la sécurité et de la défense à une gestion démocratique efficace et au renforcement des capacités locales. En 2015, grâce à une hausse sensible de son budget, le programme a permis de former plus de 2 500 responsables ukrainiens, dont 700 ont ainsi pu améliorer leur niveau d'anglais. En 2016, les principales activités visent à appuyer le travail de réforme du secteur de la défense et de la sécurité et portent prioritairement sur les compétences en matière de gestion et d'encadrement, la connaissance de l'anglais, la protection des infrastructures critiques, la cyberdéfense, la gestion des services de sécurité et la coopération interinstitutionnelle. Il est question par ailleurs d'introduire la formation des formateurs parmi les possibilités de perfectionnement offertes par le programme.

Équipe consultative de soutien des plans civils d'urgence (PCU)

En avril 2014, l'équipe consultative de soutien PCU était la première équipe de l'OTAN à se rendre à Kiev. Elle a donné un avis sur les plans de circonstance et les mesures de gestion de crise en place en Ukraine pour la protection des infrastructures énergétiques critiques et pour la protection civile.

À la suite de cela, le Groupe de travail conjoint sur les plans civils d'urgence, placé sous l'égide de la Commission OTAN-Ukraine, a été remis en activité pour renforcer la coopération et suivre l'exécution d'un programme de coopération en matière de défense. La dernière réunion du Groupe s'est tenue le 16 novembre 2015 au siège de l'OTAN.

Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias

Tél. : +32(0)2 707 5041

E-mail : moc@hq.nato.int

Suivez-nous sur [@NATOpres](#)

www.nato.int